



**Mission de l'ACT tel que formulé jusqu'à présent :**

*L'Association des compagnies de théâtre (ACT) est une corporation sans but lucratif qui représente les compagnies productrices de spectacles de théâtre sans but lucratif, pour adultes, de langue française.*

**Nouvelle proposition :**

L'Association des compagnies de théâtre (ACT) représente ses membres, défend leurs intérêts, soutient leur développement professionnel et négocie leurs ententes collectives.